

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 07 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 07 Décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de CARLENCAS ET LEVAS se sont réunis à 18h00 à la salle de la Mairie de Carlenças, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 01 Décembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mr FIGAROL Gérard, Mme RADURIAU Linda, Mme ARNAUD Emilie, Mme TOLUAFE Sylvie, Mr BOUCHET Joël, Mr POUJOL Cédric, MR ALZIEU Marc, Mr GIMENO Michel.

### ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE:

Mme BEDRY Amélie a donné procuration à Mr BOUCHET Joël

### ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ :

Mr MITTENAERE Johnny

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Emilie ARNAUD** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05/10/2020

## 1. Approbation du compte rendu du 2 novembre

Compte rendu **voté à l'unanimité**

## 2. Participations aux charges scolaires

Madame le Maire propose au conseil de participer aux charges scolaires des écoles élémentaires (achats de fournitures scolaires). Proposition votée à l'unanimité.

## 3. CDG34 : Convention - Concours

Suite au courrier du CDG34, Mme le Maire propose aux conseillers de s'inscrire en tant qu'examineur ou correcteur lors de concours administratifs. Les conseillers intéressés sont : Marc ALZIEU, Michel GIMENO et Gérard FIGAROL ainsi que Mme le Maire Sylvie TOLUAFE.

Pour information : sur 342 communes de l'Hérault, Carlenças et Levas fait partie des 40 communes de l'Hérault sélectionnées pour faire partie du conseil administratif du CDG34. La

Commune siège au sein du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) du CDG34.

#### **4. ENEDIS : Désignation d'un membre**

Mme le Maire demande un/des volontaire (s) parmi les conseillers pour être en contact direct avec ENEDIS en cas de problème électrique sur la commune. Mr Poujol Cedric, Mr Gérard FIGAROL et Mme Linda RADURIAU se portent volontaires.

#### **5. Hérault Ingénierie : Adhésion, approbation des statuts, règlement intérieur, désignation des délégués**

Mme le Maire propose au conseil d'adhérer à Hérault Ingénierie, l'adhésion pour les communes de moins de 250 habitants est gratuite.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Désignation des délégués : Titulaires : Joël BOUCHET et Cédric POUJOL

Suppléants : Michel GIMENO et Marc ALZIEU

**Pour information** : Numéro de la sécurité du département : **04 67 67 67 67**

#### **6. Commission Communale : travaux – Appels d'offre**

Création d'une commission d'appels d'offre afin d'étudier les devis pour des travaux dont le montant serait supérieur à 40 000€. Commission composée de 3 titulaires et 3 suppléants.

Titulaires : Marc ALZIEU – Joël BOUCHET – Cédric POUJOL

Suppléants : Michel GIMENO – Linda RADURIAU – Gérard FIGAROL

#### **7. Voiries**

- Réhabilitation du virage de la Frégère : devis de **9 540 € TTC** accepté à l'unanimité
- Aménagement pour ajout de place de parking dans la continuité de celui déjà existant devant le jeu de boules : Devis de **14 460 € TTC** accepté à l'unanimité
- Aménagement de la place du FRAISSE pour création supplémentaire de place de parking: Devis de **10 416 € TTC** accepté à l'unanimité

Mme le Maire informe que les travaux réalisés sur le départ de la Départementale D136 B13, ont été réalisés à l'initiative du conseil départemental. Le conseil municipal a adressé un courrier de remerciement à Mr le Président du Conseil Départemental.

#### **8. Assainissement/Eau**

Station d'épuration : un rocher bloque une partie du chemin qui dessert la station. Un cabinet d'expertise en assurance Polyexpert a été mandaté pour faire un état des lieux le jeudi 10 décembre à 16h.

#### **9. Urbanisme**

La Mairie a en cours :

- Un certificat d'urbanisme pour la section C n°182 et 183 secteur la Frégère

- Un certificat d'urbanisme pré opérationnel (CUB) sur la parcelle 497, projet d'aménagement d'un Mas existant.

## **10. Logement communal**

Logement communal Maison « Romiguier » i Place du Cabanis :

Devis total des travaux : **49 718 € TTC**

Mme le Maire indique que l'ensemble des devis ont été transmis au Conseil Départemental pour obtenir une subvention (FAIC : Fonds Départemental d'Aides aux Communes). Un accord de principe nous a été retourné avec l'obtention d'une subvention à la commune pour la réalisation de ces travaux.

Subvention accordé par le Conseil Départemental : **36 400€ TTC.**

Le montant total des travaux s'élèveront pour la commune à **13 318€TTC.**

Pour la façade une demande de subvention sera programmée courant 2021 au Pays Haut Languedoc.

## **11. Personnel communal**

Employé technique : Le conseil municipal est convoqué au CDG34 le jeudi 10/12 à 11h pour un conseil de discipline

Secrétariat : Mme La secrétaire de Mairie demande de changer d'horaire (courrier en date du 05/12/2020). Cette demande sera prise en compte au prochain conseil après étude de sa faisabilité.

## **12. Questions diverses**

- Proposition de Mme le Maire de faire éditer des cartes de Vœux pour les administrés et autres administrations.
- Proposition de réaliser une sortie avec les enfants du village avec la conseillère communautaire déléguée à l'enfance et la jeunesse dès que la situation sanitaire le permettra.
- Le calendrier des pompiers est disponible en Mairie
- Proposition de prendre un photocopieur en leasing
- Proposition de Mr Gérard FIGAROL des mettre un panneau d'affichage en Mairie pour les festivités et animations qui se déroulent dans/ou autour de la commune.
- Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté dans notre commune. Ne le laisser plus divaguer seul. Garder les rues, les espaces verts et le village propre est l'affaire de tout le monde.
- Réception d'un courrier d'un conseiller indiquant sa démission du conseil Municipal en date du 16 Novembre 2020.



Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h10.

Le Maire,  
TOLUAFE Sylvie